



La direction nous a annoncé avoir écouté notre cher Président de la République concernant l'attribution d'une prime de 300 euros NET.

Mais d'où provient cette prime Macron?

Pour rappel, l'accord MX65 prévoit une prime annuelle liée à la sécurité et l'absentéisme de 200 Euros.

En juin 2018, les objectifs étant inatteignables, l'ensemble des organisations syndicales (FO, CFTD, CFTC et CGT) ont porté plusieurs revendications auprès de la direction, en INTERSYNDICALE .

L'intersyndicale a demandé notamment l'attribution de la prime de **200 euros (sécurité /absentéisme) malgré des objectifs non atteints : La direction a accepté de verser cette prime de 200 euros (soit 125 euros Net) sur la paie de janvier 2019.**

Avec l'annonce de la prime Macron mi-décembre, la direction fait un petit tour de passe-passe et injecte les 200 euros (absentéisme et sécurité) dans la prime Macron.

Cette prime étant désocialisée et défiscalisée, la direction nous attribue simplement, en plus, les cotisations patronales qu'elle ne paiera pas.

**Intersyndicale Juin 2018 -> Prime 200 euros
+ effet Macron gratuit = 300 Euros**

Sans les annonces faites par le Président de la République, il est bon de savoir que l'ensemble des salariés de GFT auraient reçu une prime de 200 euros (soit 125 euros Net) sur la paie de janvier. La direction a profité de cette aubaine et ça ne lui coûte pas un centime.

On constate encore une fois de plus que la direction méprise l'ensemble des salariés et comme à son habitude, elle ne fait aucun effort pour les récompenser.